

NOTATION DES CARREFOURS

Réseau Départemental

02 Décembre 2021

Visioconférence CEREMA



SOMMAIRE :

-  Contexte
-  Objectifs
-  Critères retenus
-  Annexe

CONTEXTE :

De 2000 à 2020, le Département a procédé à la mise en sécurité des itinéraires sur le réseau principal.

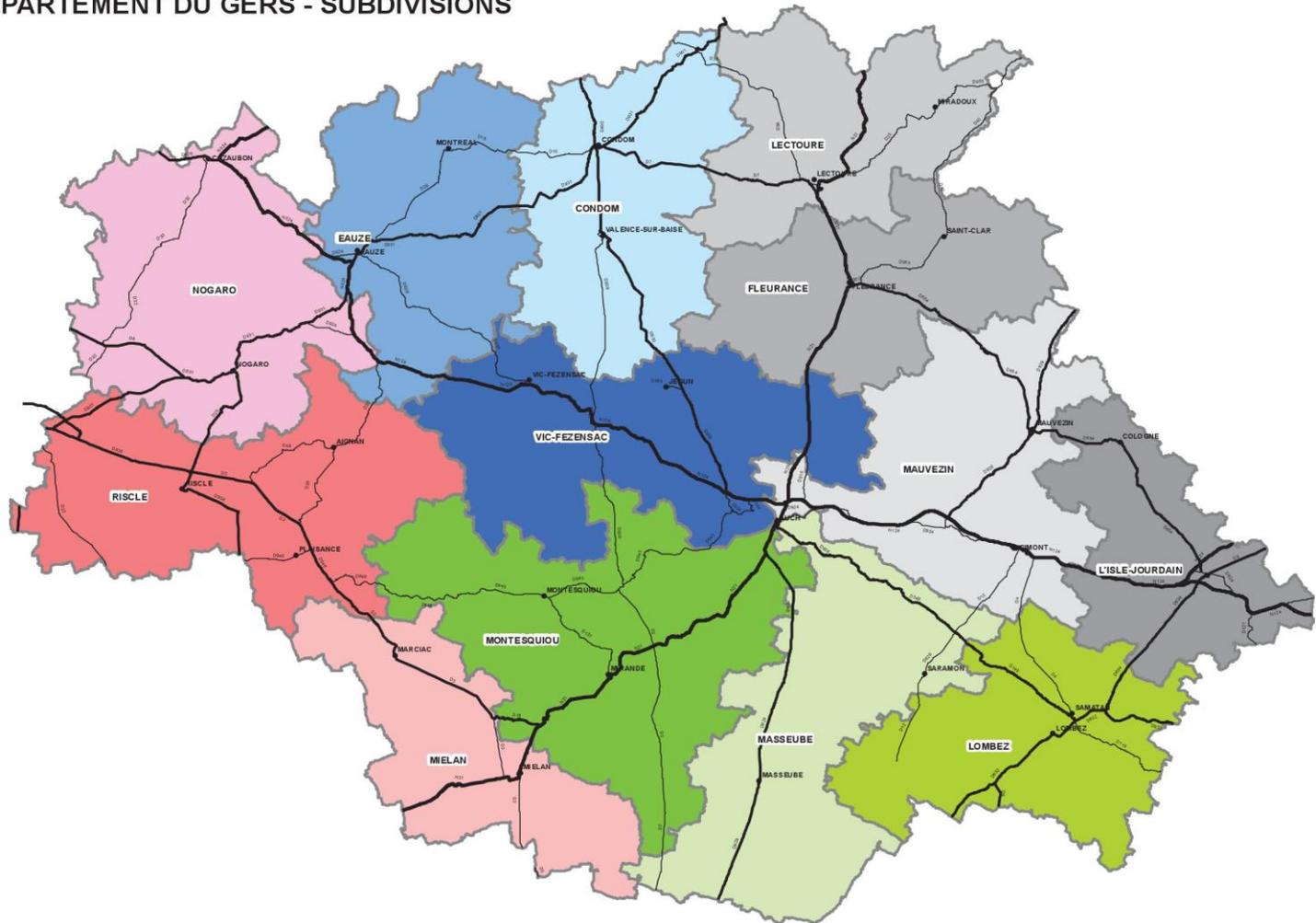
Ces opérations de modernisation ont portées essentiellement sur :

- des aménagements de carrefour,
- des rectifications de courbes,
- des modifications de profil en long,
- des dégagements de visibilité,
- des isolements des obstacles.

Désormais, le Département est sur une logique d'aménagement ponctuel.
Le programme des travaux est construit en fonction des remontés des Élus et/ou des Services Locaux d'Aménagement (SLA).

CONTEXTE :

DEPARTEMENT DU GERS - SUBDIVISIONS



CONTEXTE :

La Direction Déplacements Infrastructures possède les bases de données suivantes :

- notation de l'état des chaussées
- notation de l'état des Ouvrages d'Art
- évaluation des glissements

⇒ **Constat :** Pas de base vision globale et objective de l'aspect sécurité des carrefours

OBJECTIFS :

- recenser tous les carrefours (sauf giratoires) RD / RD (environ 550) hors agglomération,
- établir un diagnostic technique de l'ensemble des carrefours selon des critères identiques,
- créer une base de données permettant d'avoir une vision **globale et objective** sur la sécurité des carrefours,
- permettre la consultation des analyses à l'ensemble des acteurs via le logiciel de banque de données routières.

⇒ Objectif final:

- ⇒ Hiérarchiser les demandes d'aménagement émanant des Élus et des SLA,
- ⇒ Définir une programmation d'actions pluriannuelles.

CRITERES RETENUS :

4 axes pris en compte :

- Accidentologie, (10 pts)
- Trafic routier, (10 pts)
- Géométrie du carrefour, (30 pts)
- Visibilité. (20 pts)

Note finale proratisée sur 20.

CRITERES RETENUS :

Accidentologie (noté sur 10):

- Prise en compte des 5 dernières années :

- $Ac > 2$: note 0,
- $Ac = 1$ ou 2 : note 5,
- $Ac = 0$: note 10.

CRITERES RETENUS :

Trafic routier (noté sur 10):

- Trafic sur la voie principale,
- Trafic sur la voie secondaire,
- 3 seuils retenus.

- $T_{mja} > 3000$: note 0,5
3000 : trafic médian sur le réseau RIR-RID₁
- $3000 > T_{mja} > 350$: note 2,5
- $T_{mja} < 350$: note 5
350 : trafic médian sur le réseau RID₂-RIC

Classification du réseau routier gersois:

- RIR: Réseau Intérêt Régional
- RID 1: Réseau Intérêt Départemental 1ere catégorie
- RID 2: Réseau Intérêt Départemental 2ème catégorie
- RIC: Réseau Intérêt Cantonal

CRITERES RETENUS :

Géométrie du carrefour (noté sur 30) :

- Type de carrefour (10)

- Baïonnette : note 2
- Y : note 4
- X : note 6
- T : note 8
- Voie centrale TàG ou surlargeur : note 10

- Perception (ou Lisibilité) du carrefour (8)

- Mauvaise sur voie principale et secondaire : note 2
- Mauvaise sur voie principale et bonne sur voie secondaire : note 4
- Bonne sur voie principale et mauvaise sur voie secondaire : note 6
- Bonne sur voie principale et secondaire : note 8

CRITERES RETENUS :

Géométrie du carrefour (noté sur 30) :

- Pente du débouché (3)
 - Supérieur à 2%: note 0
 - Inférieur ou égal à 2% : note 3

- Homogénéité des régimes de priorité de l'itinéraire (3)
 - non : note 0
 - oui : note 3

- Signalisation adaptée (balise, panneaux, marquage...)
(3)
 - non : note 0
 - oui : note 3

- Visibilité de la signalisation (3)
 - non : note 0
 - oui : note 3

CRITERES RETENUS :

Visibilité au carrefour (noté sur 20) :

- Elle dépend du régime de priorité
 - Priorité à droite
 - Stop – recul de 4m
 - Cédez le passage – recul de 15m

- 3 seuils retenus (prise en compte du cas le plus défavorable)
 - $t < 6s$ (minimum absolu) : note 0
 - $6s < t < 8s$: note 10
 - $t > 8s$ (minium recommandé) : note 20

ANNEXE :

Procédure mise en place :

- Rédaction d'une fiche de notation
 - Début de l'analyse des carrefours sur 3 subdivisions
 - Rédaction d'une fiche de procédure pour homogénéiser la notation
 - Analyse des carrefours sur 3 subdivisions (130 carrefours)

- Présentation des résultats aux 3 chefs de subdivision
 - Recueil des observations

- Rédaction fiche définitive

- Intégration dans AREO

ANNEXE:

Procédure notation:

Est considérée route principale la chaussée qui supporte le trafic le plus élevé, sauf si l'aménagement du carrefour indique le contraire (ilot sur voie secondaire...)

Accidentologie: utiliser les fiches VI de Sireo. Vérifier que la cause de l'accident est bien liée au carrefour

Trafic routier: utiliser la ligne section de comptage de Sireo. Si à proximité du carrefour la section de comptage change, prendre le comptage le plus élevé. Indiquer dans « Observation » les valeurs retenues. Si plusieurs voies secondaires, retenir le comptage le plus élevé.

Géométrie carrefour :

Type: prendre en compte toutes les voies publiques (VC, RN) arrivant au carrefour.

Lisibilité: prendre en compte toutes les voies publiques (VC, RN) arrivant au carrefour. Attribuée la note à la branche la plus défavorable. Indiquer dans « Observation » l'éventuel problème.

Pente débouché: prendre en compte toutes les voies publiques (VC, RN) arrivant au carrefour. Attribuée la note à la branche la plus défavorable. A défaut d'inclinomètre, évaluer l'effet « démarrage en cote ». Lorsque la voie secondaire est plus haute (en altimétrie) que la voie principale attribuer 3 pts.

Homogénéité itinéraire: prendre en compte les 2 carrefours avant et après le carrefour noté, y compris RD/VC ou RD/RN. Les croisements avec Stop ou « cédez le passage » sont considérés identiques

Signalisation : indiquer dans « Observation » la signalisation manquante (type panneau, RD, direction...)

Visibilité signalisation : indiquer dans « Observation » la signalisation non visible. Attribuer 0 (sans commentaire) si de la signalisation est manquante.

Visibilité: prendre en compte les cultures ou le feuillage des arbres. Si la note n'est pas maximale, indiquer dans « Observation » la distance de visibilité. Mesurer la distance à l'aide du topomètre présent dans les véhicules.

Définition de l'indice global des intersections

ANNEXE :

Fiche de notation:

IS1 : Accidentologie		OBSERVATIONS
Nombre d'accidents sur les 5 dernières années (Ac) :	POINTS	
Ac > 2	0	
2 ≥ Ac ≥ 1	5	
Ac = 0	10	
IS2 : Trafic routier		OBSERVATIONS
Trafic sur la voie principale :	POINTS	
TMJA ≥ 3000 (médiane TMJA RIR / RID1)	0,5	
3000 > TMJA ≥ 350	2,5	
TMJA < 350 (médiane TMJA RID2 / RIC)	5	
Trafic sur la voie secondaire :	POINTS	
TMJA ≥ 3000 (médiane TMJA RIR / RID1)	0,5	
3000 > TMJA ≥ 350	2,5	
TMJA < 350 (médiane TMJA RID2 / RIC)	5	
IS3 : Géométrie du carrefour		OBSERVATIONS
Type d'intersection :	POINTS	
Intersection en baïonnette	2	
Intersection en Y	4	
Intersection en X	6	
Intersection en T	8	
Intersection avec voie centrale de tourne à gauche ou surlargeur de chaussée	10	
Ilot central voie principale		
aucun		
peint		
franchissable		
bâti		
Ilot central voies secondaires		
aucun		
peint		
franchissable		
bâti		
Lisibilité de l'intersection	POINTS	
Sur voie principale et voie secondaire : Mauvaise	2	
Sur voie principale : Mauvaise et sur voie secondaire : Bonne	4	
Sur voie principale : Bonne et sur voie secondaire : Mauvaise	6	
Sur voie principale et voie secondaire : Bonne	8	
Pente du débouché	POINTS	
Supérieur à 2 %	0	
Inférieure ou égal à 2%	3	
Homogénéité de l'itinéraire	POINTS	
Non	0	
Oui	3	
Signalisation adaptée (Balise, panneau, marquage,...)	POINTS	
Non	0	
Oui	3	
Visibilité signalisation	POINTS	
Non	0	
Oui	3	
IS4 : Visibilité liée à la signalisation en place (attention culture)		OBSERVATIONS
Temps de visibilité (Ts) :	POINTS	
Ts < 6s	0	
6s ≤ TS < 8s	10	
Ts ≥ 8s	20	

ANNEXE :

Notation dans Banque de Données routières

★ C0003 - RD 2 / RD 228 (D2 - PR+Abs : 27 + 75)

Renseignements | Éléments | Actions | Cartes | Photos | Plans | Documents | Tâches

Intersection
C0003 - RD 2 / RD 228

Ouvrage
Nom de l'ouvrage : RD 2 / RD 228
Identifiant : C0003
Commentaire : PR 27+75

Administratif
Ouvrage validé : Oui
Fiche de renseignement : Non
Ouvrage archivé : Non

Caractéristiques
Catégorie : Intersection
Sous-catégorie : RD/RD

Notation

Catégorie	Note
IS1 : Accidentologie	10.00
IS2 : Trafic routier	7.50
IS3 : Géométrie de l'intersection	17.00
IS4 : Visibilité liée à la signalisation en place	20.00
INDICE GLOBAL (sur 20)	15.57

Zones géographiques

Catégorie	Désignation	Code INSEE
EPCI	VAL DE GERS	200072320
Canton	ASTARAC-GIMONE	3203
Commune	PONSAN-SOUBIRAN	32324
SLA	MASSEUBE	
Subdivision	MASSEUBE	

Voies

Voie Principale : [D2](#)
PR+Abs : 27 + 75
Catégorie : RID2
Patrouillage : [Masseube 8](#)
Convoi : [Convoi D2](#)
exceptionnel :

Voie Secondaire : [D228](#)
PR+Abs : 20 + 505
Catégorie : RIC
Patrouillage : [Masseube 8](#)

Aperçu
Aucune photo

Éléments
[1 x Notation accidentologie](#)
[1 x Notation trafic routier](#)
[1 x Notation géométrie](#)
[1 x Notation visibilité](#)

Visites
Dernières visites :
Aucune
Prochaines visites :
Aucune

Actions

Documents
[+ 0 photo](#)
[+ 0 plan](#)
[+ 0 document](#)

Tâches
Aucune tâche

ANNEXE :

Notation dans Banque de Données routières

Eléments

C0003 - RD 2 / RD 228

IS1 : Accidentologie

Notation

Nombre d'accidents sur les 5
dernières années (Ac) : AC = 0

IS2 : Trafic routier

Notation

Trafic sur la voie principale : 3000 > TMJA >= 350
Observations sur le trafic de la
voie principale : 1107 veh/j
Trafic sur la voie secondaire : TMJA < 350
Observations sur le trafic de la
voie secondaire : 239 veh/j

IS3 : Géométrie de l'intersection

Notation

Type d'intersection : Intersection en X
Observations sur le type
d'intersection : RD/RDVC
Lisibilité de l'intersection : Sur voie principale et voie secondaire : Bonne
Pente du débouché : Supérieur à 2 %
Homogénéité de l'itinéraire : Oui
Signalisation adaptée : Non
Observations sur la
signalisation adaptée : manque balise
Visibilité signalisation : Non

IS4 : Visibilité liée à la signalisation en place

Notation

Temps de visibilité (Ts) : Ts >= 8s

Modification d'élément : IS4 : Visibilité liée à la signalisation en place ✕

↶ ↷

Notation

Temps de visibilité (Ts) :

Observations sur le temps de
visibilité :